

2012-4373  
2013-06-17

# **POD-SP60**

**ALGICIDE LIQUIDE**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**NO D' ENREGISTREMENT : 20934**  
**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARANTIE:**

Poly[dichlorure d'oxyéthylène(diméthyliminio)-  
éthylène(diméthyliminio)éthylène] ..... 60%

**ATTENTION**

**POISON**

**DOMESTIQUE**

Contenu Net:

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:** Toxique pour les organismes aquatiques.

**Laboratoires Buckman du Canada ltée**  
351, rue Joseph-Carrier  
Vaudreuil-Dorion Québec J7V 5V5

**TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES:**  
**1-450-424-4404**

## **DÉTRUIT LES ALGUES DANS L'EAU DES PISCINES**

### **Mode d'emploi:**

1. Pour les eaux qui ne renferment pas d'algues visibles, la dose initiale sera de 70 mL de PODSP60 par 10 000 litres d'eau de piscine.
2. La dose d'entretien hebdomadaire est de 25 mL de POD-SP60 par 10 000 litres d'eau de piscine.
3. Dans les eaux qui renferment des algues visibles, surchlorer en suivant les instructions sur l'étiquette du produit de surchlorination utilisé et attendre au moins 24 heures avant d'ajouter la dose d'entretien hebdomadaire.
4. Dans les eaux renfermant des algues visibles, lorsque la surchlorination n'est pas employée, ajouter 100 mL de POD-SP60 par 10 000 litres d'eau de piscine.

### **PRÉCAUTIONS**

#### **DANGER GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Dangereux s'il est ingéré. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. Ne pas le réutiliser.

### **PREMIERS SOINS**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

### **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser le contenant vide. L'envelopper et le jeter avec les ordures ménagères. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.